CHAVILLE

GRAND PARIS SEINE OUEST, STATIONNEMENT, ESPACE PUBLIC

Stationnement : les nouveautés à Chaville

GPSO s'engage dans une évolution des tarifs de stationnement dans les 8 villes du territoire pour ne pas devenir le "parking à voiture des Parisiens" et faciliter la vie des habitants et des professionnels du territoire. À Chaville, les nouveaux tarifs entrent en application le 12 avril 2022.

Mis en ligne le 12 avril 2022

Les objectifs de ce changement tarifaire

- Favoriser les rotations pour trouver + facilement une place dans votre quartier et à proximité de vos commerçants
- Rééquilibrer l'occupation de la voirie et des parkings, dans une logique de rationalisation de l'espace public

Privilégiez les parcs de stationnement

Pas de place dans la rue ? Pensez aux parcs de stationnement !

> Le tarif horaire est désormais harmonisé à Chaville à 1,60 €/heure identique sur la voirie et dans les parkings publics de l'Atrium et du centre ville.

Pour les durées longues, ces parkings sont également avantageux :

- Demi-tarif à partir de la 5e heure de stationnement (0,80 €/heure)
- Gratuité à compter de la 10e heure et jusqu'à 24 heures

Avec les forfaits, stationnez moins cher !

Vous habitez ou travaillez sur le territoire, vous bénéficiez de tarifs adaptés + avantageux. Il existe des forfaits demi-journée, journée, semaine, mois, trimestre et année.

En fonction de votre situation (résidents ou professionnels), vous trouverez un forfait adapté.

1. Les résidents

- Forfait "résident"
- Tarifs : 1,50 € la journée / 7,50 € la semaine / 25 € le mois / 220 € l'année

2. Les professionnels

Sont concernés : artisans, commerçants, professionnels de santé sédentaires et leurs salariés

- Forfait "professionnel"
- Tarifs : 1,50 € la journée / 7,50 € la semaine / 25 € le mois / 220 € l'année

3. Non-résidents

Sont concernés : autres professionnels et leurs salariés

- Forfait "non résident"
- Tarifs : 1,50 € la journée / 7,50 € la semaine / 25 € le mois / 220 € l'année

À noter

- Les résidents propriétaires de véhicules basse émission bénéficient d'un forfait spécifique : - 50 % du tarif résident
- Les professionnels de santé mobiles, effectuant + 100 visites à domicile par an, bénéficient, après inscription, d'un forfait conférant la gratuité du stationnement

Quelques cas concrets à Chaville

• **Vous êtes salarié d'un commerce de détail de fruits et légumes**
En vous inscrivant, vous pouvez désormais bénéficier d'un forfait journée à 1,50 € (hors zone rouge) bien plus intéressant que les 11,20 € de l'ancien tarif visiteurs (10 heures de stationnement) en zone orange.

• **Vous êtes résident**
En vous inscrivant, vous pouvez bénéficier d'un forfait journée à 1,50 € (hors zone rouge) au lieu des 11,20 € requis pour les visiteurs (10 heures de stationnement) en zone orange.

• **Vous êtes salarié d'une entreprise**
En vous inscrivant, vous pouvez souscrire un forfait jour, semaine, mois ou année. Le forfait jour s'élève à 1,50 € pour la journée en zone orange contre les 11,20 € de l'ancien tarif visiteurs (10 heures de

stationnement) en zone orange.

À noter

Les tarifs de stationnement décidés par le Conseil de territoire de GPSO sont en hausse très modérée. Ils restent inférieurs aux tarifs parisiens.

Comparaison des tarifs de stationnement ↓

	PARIS 1ER - 11E	PARIS 12E / 20E	CHAVILLE
TARIF HORAIRE	6 €/heure	4 €/heure	1,60 €/heure
RÉSIDENT	9 €/semaine soit 468 €/an		220 €/an

De nouveaux horodateurs +

Les horodateurs Hectronic présents à Chaville fonctionnent et ont été mis à jour avec la nouvelle gamme tarifaire.

En parallèle, et conformément à la demande du maire de Chaville, GPSO prépare le remplacement du parc d'horodateurs. Les modèles Hectronic vont ainsi être remplacés par des horodateurs modernes, issus de la réduction du maillage d'horodateurs dans les autres villes.

Les nouveaux horodateurs ont été repeints et remis à neuf, mis in situ sous housse, dans l'attente de la réception des nouveaux modules bancaires répondant aux dernières normes (obligation réglementaire).

Dès leur réception, les horodateurs en seront équipés et seront mis en service de manière échelonnée, à compter de la mi-mai et jusqu'à fin juin au plus tard.

Les infos pratiques sur le stationnement +

À consulter

- La carte interactive du stationnement
- Les informations pratiques sur les zones, tarifs et parcs de stationnement
- Les modalités particulières accordées aux différentes catégories d'automobilistes dans les 8 villes de GPSO

À TÉLÉCHARGER

Guide de stationnement à Chaville (édition d'avril 2022) – (1 Mo)

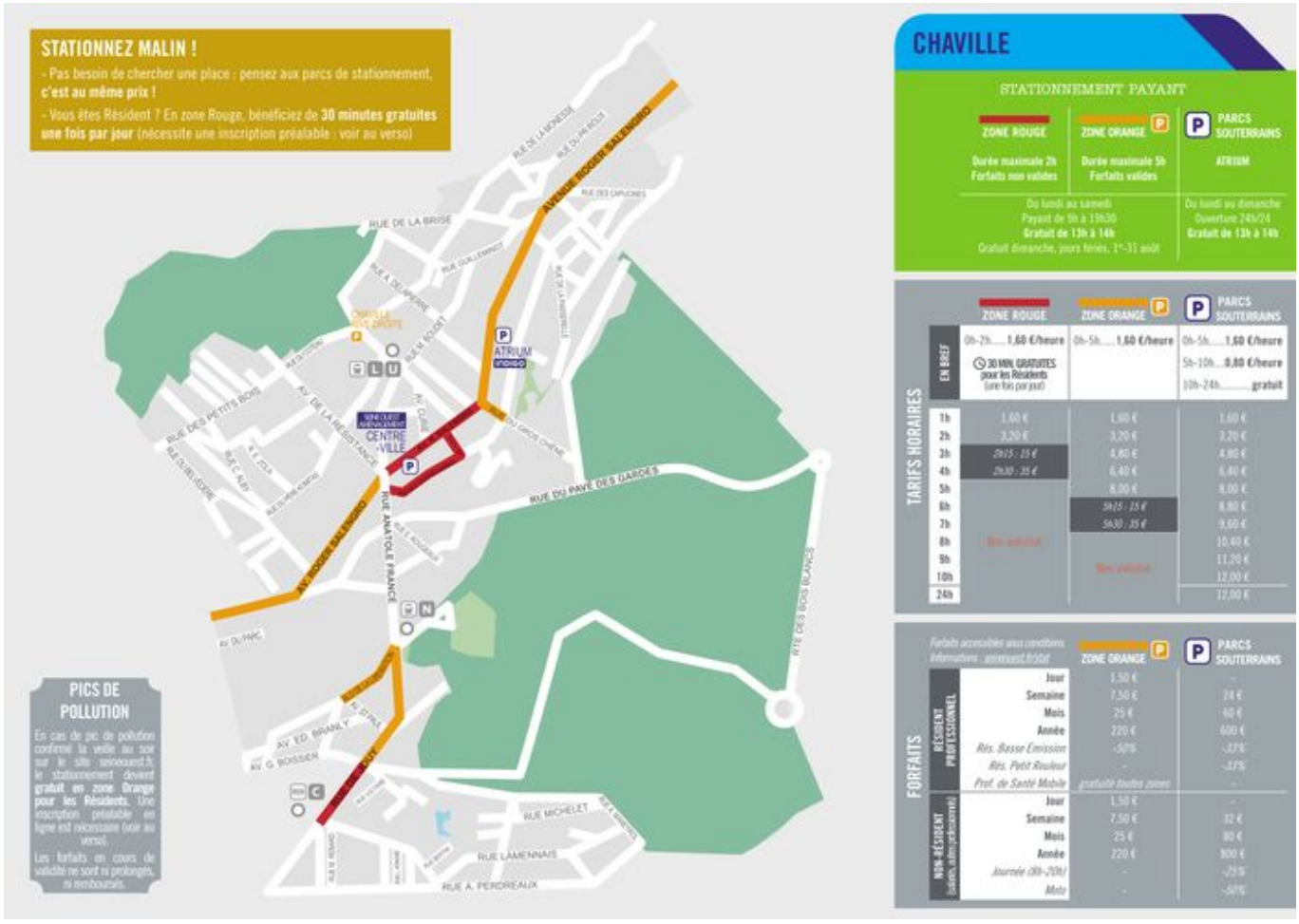

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS